

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 27 janvier 2023 (13 h 00)
Vidéoconférence***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Vice-Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à Regina)
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords (A compter de 13h12)
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
André Messier, Directeur général adjoint
Catherine Liffra Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale
Sébastien Fillion, Directeur des Technologies de l'information
Michael Philbin, Coordonnateur des services des Communications et des Partenariats
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint. Il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 27 janvier 2023 à 13h00, qui se tient en mode virtuel et procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 27 janvier 2023 et
**assentiment sur la correspondance*

23.001 MONICA FERRÉ : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 27 janvier 2023 à 13 heures, en mode virtuel, soit adopté tel que présenté.

Adopté

23.002 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Le rôle du conseil scolaire (politique 2.1)*

Concernant la politique du jour à réviser, les membres du CSF ont répondu par sondage aux questions suivantes :

- La politique est-elle toujours pertinente ?
- La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?
- Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?
- La politique atteint-elle les résultats visés ?
- Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?

Concernant le positionnement stratégique et le cadre d'imputabilité du CSF, les membres ont participé au sondage relatif à l'initiative ciblée du CÉF (Programme de retransformation) qui est listée dans les huit (8) positionnements stratégiques.

Les membres du CSF ont participé aux sondages « SurveyMonkey » et les résultats ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2022*

23.003 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2022, tel que présenté lors de la séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général :

- du rapport trimestriel de la Direction générale du premier (1^{er}) trimestre 2022-23,
- des états financiers du premier (1^{er}) trimestre 2022-23,
- et les orientations budgétaires 2023-24.

23.004 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport du premier trimestre 2022-23 de la Direction générale du CÉF, tel que présenté lors de la séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

23.005 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive les états financiers du premier trimestre 2022-23 et les orientations budgétaires 2023-24, tels que présentés lors de la séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, rejoint la séance à 13 h 12.

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2022-23 :

- Période du 17 novembre 2022 au 19 janvier 2023 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2022-23 au 19 janvier 2023 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

23.006 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission tels que présentés lors de la séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Le CSF a pris connaissance de la proposition N° 16.190, adoptée par le Conseil d'école Père Mercure, lors de sa rencontre du 8 novembre 2022.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 19 janvier 2023 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres

événements communautaires.

23.007 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF entérine la participation des conseillers scolaires, MM. Monica Ferré, Brian LeNouail et Élisabeth Perreault, à la formation « Trustee Academy » organisée par le SSBA, le jeudi 26 janvier 2023, en mode virtuel.

Adopté

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

23.008 MONICA FERRE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 20 lors de sa séance régulière du 27 janvier 2023, en présence de la Direction générale du CÉF.

Adopté

23.009 GISELE RIVARD : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 27 janvier 2023 à 13 h 26.

Adopté

23.010 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 21 novembre 2022 au 20 janvier 2023, tel que présenté lors de sa séance régulière du 27 janvier 2023 et approuve la recommandation de la direction générale.

Adopté

2.2.2 Adoption du calendrier scolaire 2023-24

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon invite la direction générale adjointe, M. André Messier, à présenter et commenter le calendrier scolaire 2023-24.

23.011 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le calendrier scolaire 2023-24, tel que présenté lors de sa séance régulière du 27 janvier 2023.

Adopté

2.2.3 Entretien Préventif et Rénovation

Présentation par la direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon du plan d'Entretien Préventif et Rénovation (EPR) pour 2021-22.

23.012 GUY ROBERGE : Que le CSF reçoive et approuve le Formulaire de réconciliation du plan Entretien Préventif et Rénovation pour 2021-22 (*2021-22 PMR Reconciliation Form*), tel que présenté lors de sa séance du 27 janvier 2023.

Adopté

2.2.4 Demande d'excursion nationale

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon présente la demande d'excursion nationale de l'École canadienne-française (PGD) de Saskatoon.

23.013 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF autorise l'excursion nationale soumise par l'École canadienne-française (Pavillon Gustave Dubois) de Saskatoon, pour un voyage à Montréal du 11 au 15 mai 2023, telle que présentée lors de sa séance du 27 janvier 2023.

Adopté

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique et de négociation

La direction générale, M. Ronald Ajavon, informe les membres du CSF de la rencontre du 9 décembre 2022.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Le conseiller scolaire, M. Brian LeNouail, informe les membres du CSF de la rencontre du 18 janvier 2023.

Les réclamations des dépenses, examinées par le comité les 24 novembre 2022 et 18 janvier 2023, sont soumises à l'approbation du CSF.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

La conseillère scolaire, Mme Gisèle Rivard, informe les membres du CSF de la rencontre du 9 décembre 2022.

2.3.4 Comité de reconnaissance

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, informe les membres du CSF de la rencontre du 9 décembre 2022.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

La direction générale, M. Ronald Ajavon, informe les membres du CSF de la rencontre du 9 décembre 2022.

2.3.6 Comité des ressources humaines

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette, informe les membres du CSF de la rencontre du 9 décembre 2022.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Présentation orale de la représentante du CSF, Mme Élisabeth Perreault, auprès du Comité exécutif du SSBA.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Présentation orale de la représentante du CSF, Mme Geneviève Binette, auprès du Comité d'administration de la FNCSF.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Présentation orale du représentant du CSF, M. Alpha Barry, auprès de la table des élus.

23.014 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports tels que présentés par les représentants des comités du CSF et des comités extérieurs au CSF, lors de sa séance régulière du 27 janvier 2023.

Abstention 1
Adopté

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 novembre 2022

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 novembre 2022 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 27 janvier 2023

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 6 février 2023 à midi.

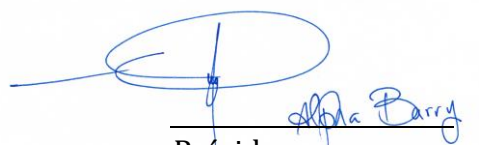
6.3 La prochaine séance

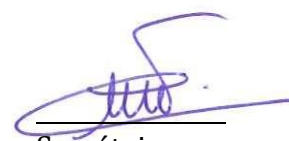
Le vendredi 31 mars 2023, à 13 heures (virtuel).

6.4 Levée de la séance du 27 janvier 2023

23.015 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF lève la séance régulière du 27 janvier 2023, en mode virtuel, à 14 h 34.

Adopté


Présidence


Secrétaire